



Avec nous c'est carré

Chez DIMÉO Énergie, notre objectif est clair : sécuriser vos choix, optimiser votre performance énergétique et garantir la rentabilité de votre projet photovoltaïque dans la durée.



DIMÉO ÉNERGIE

Qui sommes-nous ?

Quelques chiffres clés



+50 MWc
installés



+1 000 installations
dans toute la France



25 M€ de chiffre
d'affaires en 2025

Fondé en 2018, DIMÉO Énergie a un seul objectif : démocratiser l'énergie solaire pour toutes les entreprises.

Avec notre expertise et notre approche sur mesure, nous vous aidons à transformer le soleil en une source de revenus durables, tout en réduisant votre empreinte carbone.

Acteur majeur de l'énergie solaire, nous anticipons les évolutions du secteur pour vous offrir des solutions adaptées, qui répondent à vos besoins actuels, mais aussi à ceux de demain.

Nous vous accompagnons de A à Z dans vos projets solaires que ce soit via un investissement classique ou grâce à nos solutions en tiers investissement.

Notre périmètre d'intervention

Le soleil est une source d'énergie aussi propre que rentable.

Chez DIMÉO Énergie, nous sommes convaincus que tous les industriels et entreprises du secteur tertiaire devraient y avoir accès.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous élargissons notre présence via des agences locales réparties sur l'ensemble du territoire. L'idée ? Apporter notre savoir-faire et notre expertise dans toute la France, au plus proche de votre entreprise.



Avec DIMÉO Énergie, valorisez votre entreprise grâce au solaire



Un bureau d'études intégré et sur mesure

DIMÉO Énergie s'appuie sur son bureau d'études interne pour réaliser une analyse technique et financière personnalisée, basée sur votre profil de consommation, afin de proposer la solution la plus adaptée à vos enjeux.

Garantie perte de production

La rentabilité de votre projet repose sur une estimation précise de votre productible et de son usage. Fort de son expertise, DIMÉO Énergie garantit les volumes annoncés dans votre étude.

Sécurité et visibilité

Nos installations intègrent des solutions de suivi en temps réel de la production énergétique et respectent les normes de sécurité et d'assurance les plus exigeantes, garantissant la fiabilité et la pérennité de votre installation.

Nos offres clés en main

Toitures photovoltaïques

Les panneaux solaires permettent de valoriser votre surface inexploitée en source de production d'électricité. Selon vos besoins, l'installation peut fonctionner en autoconsommation pour réduire vos factures d'électricité, ou en revente totale pour générer un revenu garanti sur 20 ans.

- ✓ **Les avantages : réduction de vos charges, valorisation de votre bâtiment et contribution à votre transition énergétique.**

Ombrières de parking et bornes de recharge

Les ombrières photovoltaïques allient production d'énergie et valorisation des espaces extérieurs. Installées sur les parkings, elles offrent une double utilité : protéger les véhicules tout en générant une électricité verte et locale, avec la possibilité d'intégrer des bornes de recharge pour véhicules électriques.

- ✓ **Les avantages : mise en conformité réglementaire, valorisation de votre engagement RSE et confort pour vos clients et collaborateurs.**

Location de toiture

Nous finançons et installons une centrale photovoltaïque sur votre bâtiment grâce à un bail emphytéotique établi entre 20 et 30 ans. En contrepartie, vous percevez un loyer annuel ou une soulte versée à la signature du bail. À la fin de cette période, vous devenez propriétaire de l'installation.

- ✓ **Les avantages : vous autoconsommez l'énergie, ou bien vous recevez une compensation financière pour l'exploitation de cette énergie.**

Rénovation de toiture

L'entretien et la rénovation d'une toiture représentent un centre de coûts important pour les propriétaires. En intégrant un projet photovoltaïque dans le cadre d'un désamiantage ou d'une rénovation, ces dépenses peuvent être amorties grâce à la production d'électricité solaire.

- ✓ **Les avantages : des coûts de travaux en partie absorbés par la pose de panneaux solaires.**

Nos installations en autoconsommation peuvent intégrer des batteries de stockage pour maximiser l'utilisation de l'énergie produite et lisser vos consommations.



Quels sont les avantages pour vous ?



- ✓ **Réduire vos factures énergétiques**
Vous autoconsomez l'électricité produite et bénéficiez de la vente de surplus pour réduire votre facture d'énergie.
- ✓ **Sécuriser votre approvisionnement en énergie**
Vous bénéficiez d'un tarif garanti pour 20 ans, réduisant ainsi votre dépendance énergétique.
- ✓ **Se mettre en conformité avec le cadre réglementaire**
DIMÉO Énergie vous accompagne pour respecter les obligations légales, notamment la Loi Climat et Résilience, la loi APER - dite loi ENR - pour les parkings de plus de 1500 m² ou encore le Décret tertiaire.
- ✓ **Déployer votre engagement dans le cadre d'une politique RSE**
Vous contribuez à valoriser les énergies renouvelables et aidez à réduire l'empreinte carbone en France. Vous renforcez également vos engagements RSE pour tendre à un futur plus durable.
- ✓ **Valoriser votre foncier**
Vous transformez vos espaces disponibles en un atout stratégique et économique pour votre activité.

Comment se déroule un projet en autoconsommation ?



DÉMARRAGE DU PROJET

Analyse du contexte et des objectifs



VISITE TECHNIQUE

Vérifications techniques sur votre site



ÉLABORATION DU DOSSIER TECHNIQUE

Réalisation du dossier technique par notre bureau d'études



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Demande administrative pour la mairie



MISE EN SERVICE

Suivi jusqu'au raccordement et accompagnement à la contractualisation EDF OA



BUREAU DE CONTRÔLE

Validation de la qualité de votre installation par un organisme externe



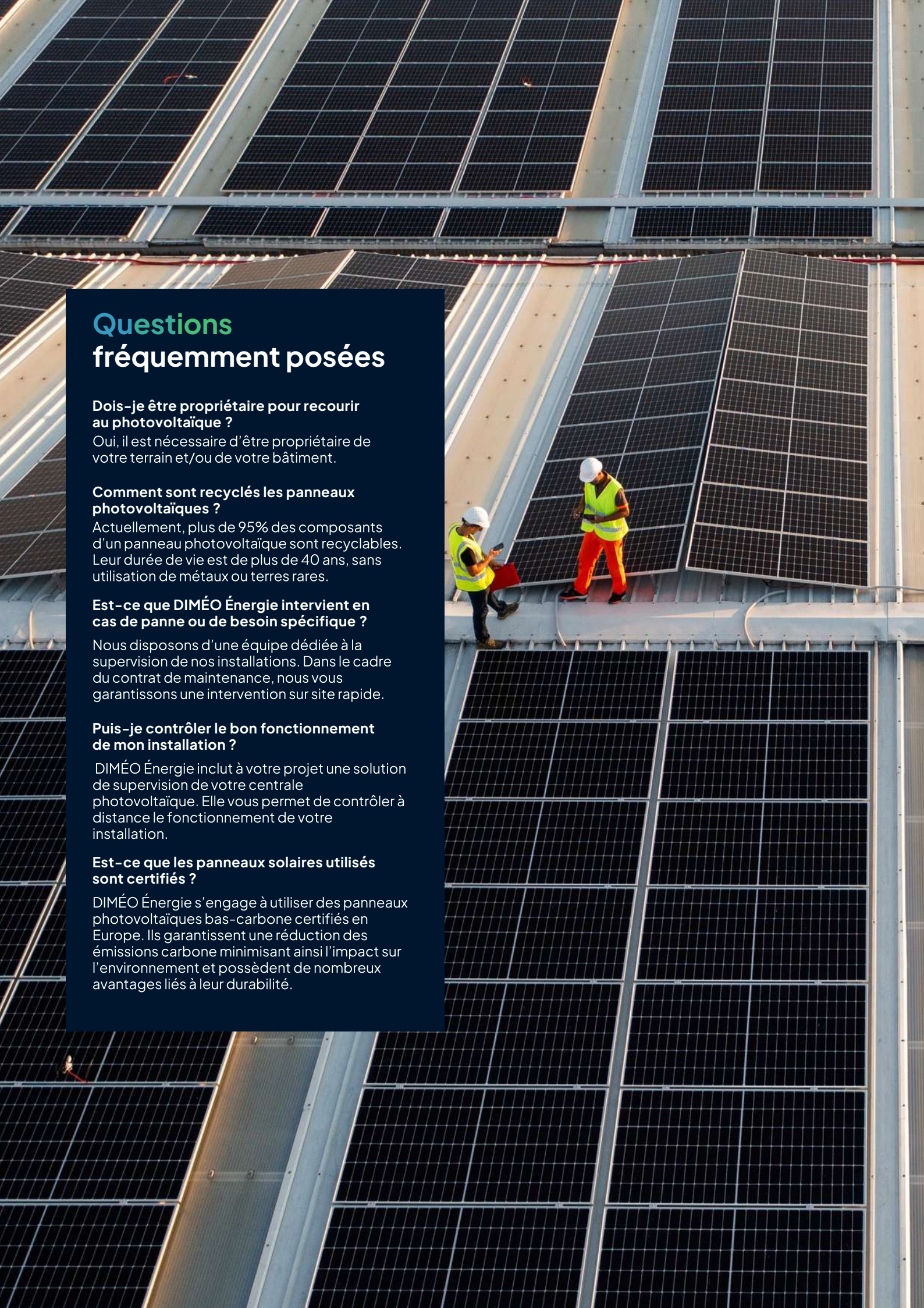
MOE/AMOA DÉPLOIEMENT DE L'INSTALLATION

En fonction du planning du client



DEMANDE DE RACCORDEMENT

Nous nous occupons de la demande de raccordement



Questions fréquemment posées

Dois-je être propriétaire pour recourir au photovoltaïque ?

Oui, il est nécessaire d'être propriétaire de votre terrain et/ou de votre bâtiment.

Comment sont recyclés les panneaux photovoltaïques ?

Actuellement, plus de 95% des composants d'un panneau photovoltaïque sont recyclables. Leur durée de vie est de plus de 40 ans, sans utilisation de métaux ou terres rares.

Est-ce que DIMÉO Énergie intervient en cas de panne ou de besoin spécifique ?

Nous disposons d'une équipe dédiée à la supervision de nos installations. Dans le cadre du contrat de maintenance, nous vous garantissons une intervention sur site rapide.

Puis-je contrôler le bon fonctionnement de mon installation ?

DIMÉO Énergie inclut à votre projet une solution de supervision de votre centrale photovoltaïque. Elle vous permet de contrôler à distance le fonctionnement de votre installation.

Est-ce que les panneaux solaires utilisés sont certifiés ?

DIMÉO Énergie s'engage à utiliser des panneaux photovoltaïques bas-carbone certifiés en Europe. Ils garantissent une réduction des émissions carbone minimisant ainsi l'impact sur l'environnement et possèdent de nombreux avantages liés à leur durabilité.

DIMÉO Énergie

Bâtiment TerraPark
51 rue Berty Albrecht 69 500
BRON

Déjà client ?

T. 04 28 29 88 52

Plus d'informations ?

T. 04 51 42 07 96

www.dimeo-energie.fr



LA GARANTIE
DU SOLAIRE
SUR MESURE